

181

Avis aux étudiants inscrits en deuxième année Mastère de recherche

Il est porté à la connaissance des étudiants inscrits en deuxième année Mastère de recherche, qui ont déjà validé le premier semestre, que toutes les propositions de nouveaux sujets et les fiches d'encadrement doivent être déposées au service des stages (et/ou envoyées par e-mail au coordinateur) au plus tard le **15 mars 2024** pour être validées par la commission de mastère conformément au **Décret n° 2012-1227 du 1^{er} août 2012**, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD".

Ces dispositions s'appliquent aussi pour les sujets des années universitaires précédentes.

Sousse, le 08-03-2024

Le Directeur

Le Directeur de l'Institut Supérieur
du Transport et de la Logistique de Sousse



Ali HELALI